

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELEZ LE JOUR OU LA NUIT: 1-800-561-8273

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE

FABRIQUÉ POUR :

LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC.
789 Donnybrook Drive • Dorchester, Ontario N0L 1G5

24 h sur 24 : 1-800-561-8273

Autre numéro d'urgence Canutec : 1-613-996-6666 (frais virés)

Nom chimique : Acide lignosulfonique, sel de zinc
Usages du produit : Solution de micronutriment chélaté
N° ENR. : 2005054B – Loi sur les engrais
N° FS : 2005054B-11-UAP **Révisions à la FS :** Les sections 1 et 4

Date de publication : 23 mai 2011 **Remplace :** 23 mai 2008

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS – AVERTISSEMENT – Nocif si ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Peut causer de l'irritation aux yeux et à la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs et les embruns. Utiliser avec une ventilation appropriée. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation du produit non dilué. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Les contenants peuvent être sous pression. Ouvrir avec soin. Cette solution liquide de micronutriment chélaté est dérivée de l'urée et du sulfate de zinc et est complexée avec de l'acide lignosulfonique.

Ce produit est une solution de couleur brun pâle ayant une odeur de charbon de bois. Les principales voies d'entrée sont le contact avec les yeux et avec la peau.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients chimiques :</u>	<u>Pourcentage selon le poids :</u>	<u>N° de CAS</u>	<u>VLE (unités)</u>
Zinc (Zn)	7,00	Mélange	non inscrit
Autres ingrédients, incluant Urée	93,00	57-13-6	non inscrit
Sulfate de zinc		7733-02-0	non inscrit
Acide lignosulfonique		8062-15-5	non inscrit
Eau		7732-18-5	non inscrit

4. PREMIERS SOINS

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau et les cheveux à fond avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes pour aider à retirer le produit. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Faire boire un ou deux verres d'eau à la personne et la faire vomir. Ne jamais faire vomir ni ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Garder la tête plus basse que la poitrine pour éviter une aspiration dans les poumons. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, lui faire la respiration artificielle. Si elle a du mal à respirer, lui donner de l'oxygène. Appeler un médecin si indiqué.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1 800 301-7976. Avoir l'étiquette ou le contenant du produit à portée de la main lors d'un appel au centre antipoison ou à un médecin ou au moment d'obtenir des soins médicaux.

NOTE AU MÉDECIN : Il n'y a aucun antidote connu, traiter selon les symptômes.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode) : Ne produit pas de point d'éclair.

Limites d'inflammabilité (LII et LSI) : Non établies

Agents d'extinction : Considéré non combustible, utiliser le moyen approprié pour combattre le feu environnant. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou brouillard.

Produits de combustion dangereux : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et d'autres asphyxiants.

Techniques spéciales en cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée pour rafraîchir les contenants exposés au feu. Demeurer à contrevent du feu. Éviter de respirer la fumée. Porter un équipement respiratoire en circuit fermé doté d'un dispositif de protection complet.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : Les contenants peuvent exploser en raison de l'accroissement de la pression d'ammoniac.

6. DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements

Ventiler la zone touchée. Contenir le déversement et absorber le liquide avec de l'argile ou un autre matériau absorbant. Balayer le mélange et le mettre dans un contenant pour une application terrestre possible, selon les directives de l'étiquette ou pour une élimination appropriée. Consulter les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux en vigueur concernant l'élimination appropriée du produit.

ATTENTION : Éviter que les déversements et les lavures de ceux-ci ne contaminent les égouts municipaux et les cours d'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation : Utiliser dans un endroit adéquatement ventilé. Porter un respirateur NIOSH approuvé pour les brouillards et les vapeurs. Porter des gants, des chaussures, une combinaison résistant aux agents chimiques ou un tablier imperméable. Protéger les yeux avec des lunettes protectrices ou un écran facial. Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer immédiatement ses vêtements si du produit s'y est infiltré. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

Entreposage : Ce produit peut être entreposé pour une courte période (jusqu'à 3 mois) dans un contenant en acier doux. Pour un entreposage de plus longue durée, utiliser un contenant en acier inoxydable, en fibre de verre, en polyéthylène ou en certains autres types de plastique. Le cuivre ou tout autre alliage contenant du cuivre (laiton ou bronze) ne doit pas être utilisé dans tout système de manutention. Les réservoirs en aluminium ne sont pas recommandés pour l'entreposage de ce produit. Entreposer le produit une température de plus de 32 °F/0 °C et à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas utiliser de contenants à boissons ou à nourriture pour mélanger ou conserver le produit. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Mesure d'ingénierie : Non requise en temps normal. Si l'odeur est trop forte, utiliser une ventilation par aspiration à la source.

Protection respiratoire : Non requise en temps normal. Si des vapeurs sont trop fortes, porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé contre les brumes et les vapeurs.

Protection des yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques ou lunettes de protection laminées.

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection : une combinaison ou un tablier imperméable, des chaussures et des chaussettes. Porter des gants résistant aux agents chimiques.

PEL-TWA sur 8 heures selon OSHA	TLV-TWA selon ACGIH
Non inscrit	Non inscrit

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur : Ce produit est une solution de couleur brun pâle ayant une odeur de charbon de bois.	Solubilité : Complète
Poids spécifique (eau = 1) : 1,224 g/ml	pH : 2,5 (solution à 5 %)
Tension de vapeur (mm) : non établi	Masse volumétrique apparente : 1,224 kg/L
Pourcentage de volatilité : non établi	Point d'ébullition : 212 °F/100 °C
	Taux d'évaporation : non établi

Remarques : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Éviter la chaleur excessive

Substances incompatibles : Bases et acides forts.

Produits de décomposition dangereux : Peuvent inclure, sans s'y limiter, des fumées d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote et d'autres asphyxiants.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë LD₅₀ (rate) : > 2 000 mg/kg	Toxicité cutanée aiguë LD₅₀ (lapin) : Non établie
Irritation des yeux (lapin) : Cause de l'irritation	Irritation cutanée (lapin) : Peut causer de l'irritation
Inhalation CL₅₀ (rat) : Non établie	Sensibilisation cutanée (cobaye) : Non établie
Potentiel carcinogène : Aucun inscrit dans OSHA, NTP, IARC ou ACGIH.	
Organes ciblés : Aucun	

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas appliquer directement à l'eau ou dans des endroits où l'eau de surface est présente ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau au moment de la disposition des eaux de nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser les contenants pour quelque usage que ce soit. Disposer du contenant conformément aux exigences fédérales, provinciales et municipales. Ne pas contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination du produit.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Description TDM/DOT : NON RÉGLEMENTÉE

Classification fret transporté par voie de surface É.-U. : COMPOSÉS D'ENGRAIS (ENGRAIS MANUFACTURÉS) NOI, LIQUIDE; (NMFC 68140 ; SUB 6 : CLASSE : 70)

Description IMDG: NON RÉGLEMENTÉE

Consulter la réglementation de l'OACI/IATA pour obtenir les exigences relatives au transport aérien.

15. RÉGLEMENTATION

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS :

NFPA

1 Santé	0 Moindre
0 Inflammabilité	1 Légère
1 Instabilité	2 Modérée
	3 Élevée
	4 Grave

HMIS

1 Health
0 Inflammabilité
1 Réactivité
H EPI

Classement des dangers/signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>0</u>	Feu	<u>N</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

WHMIS A Contrôlé : Classification D2

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Sulfate de zinc (CAS : 7733-02-0) 1 000 livres

SARA, Titre III, section 313 : Sulfate de zinc (CAS : 7733-02-0)

Inscription au registre RCRA : Non inscrit

Proposition 65 de la Californie : Non inscrite

16. AUTRES INFORMATION

Statut de la FS : Les sections 1 et 4 révisées.

Préparé par : Services des marques et affaires réglementaires

Révisé par : Services de réglementation et de l'environnement

Nortrace® est une marque de commerce déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LES PRODUITS AGRI-UNIS CANADA INC., n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.